



ANTICIPER LES  
**DANGERS MÉTÉOROLOGIQUES**  
POUR PRENDRE LES BONNES DÉCISIONS



**MÉTÉO FRANCE**  
Toujours un temps d'avance

# Le bon réflexe...



# s'informer

*La carte de Vigilance vous permet de savoir si, dans les 24 heures, un phénomène météorologique ou hydrologique dangereux touchera votre département. Il est donc nécessaire de la consulter régulièrement pour être bien informé.*

*Son objectif est de vous aider à prendre les bonnes décisions au bon moment. Des mesures simples et concrètes peuvent protéger votre vie et celle de vos proches et aussi limiter les dégâts matériels.*



## POURQUOI ?

Chaque phénomène météorologique et hydrologique comporte des risques spécifiques. Vous devez prendre des précautions pour vous protéger.

**En cas de situation orange ou rouge,**

un phénomène dangereux peut survenir dans votre département. Des bulletins de suivi précisent régulièrement la situation locale, son évolution et la fin du danger. Vous pouvez les consulter sur les sites [www.meteo.fr](http://www.meteo.fr) et [www.vigicrues.ecologie.gouv.fr](http://www.vigicrues.ecologie.gouv.fr).

Les chaînes de télévision et les stations de radio relaient ces informations.

## QUAND ?

Par simple précaution ou lorsque vous pratiquez une activité exposée aux conditions météorologiques ; pour vos déplacements en voiture ... Consultez les bulletins émis sur chacun des deux sites.





La circulation routière avec Bison Futé : [www.bison-fute.equipement.gouv.fr](http://www.bison-fute.equipement.gouv.fr)

## COMMENT ?

### Sur Internet :



[www.meteo.fr](http://www.meteo.fr)

> le risque météorologique par département



[www.vigicrues.ecologie.gouv.fr](http://www.vigicrues.ecologie.gouv.fr)

> le risque d'inondation détaillé par cours d'eau surveillé par l'État

### Par téléphone :

• Dans votre département : 0 892 68 02 XX\* (XX = n° du département)

• Toutes les météo :  **3250**\*

\*0,34€ TTC/min. depuis un poste fixe (tarifs octobre 2007)

En cas de vigilance orange ou rouge, un complément d'information vous est fourni par les services de la Sécurité Civile et de la Sécurité Routière.

La carte de Vigilance météo est actualisée au moins 2 fois par jour :



6h00



16h00

En cas de situation orange ou rouge, l'actualisation est faite à chaque fois que cela est nécessaire.

# La bonne information...

# La carte de Vigilance météo

## Des couleurs pour identifier le niveau de risque

**Rouge :** Une vigilance absolue s'impose ; des phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle sont prévus ; tenez-vous régulièrement au courant de l'évolution de la situation et respectez impérativement les consignes de sécurité émises par les pouvoirs publics.

**Orange :** Soyez très vigilant ; des phénomènes dangereux sont prévus ; tenez-vous au courant de l'évolution de la situation et suivez les conseils de sécurité émis par les pouvoirs publics.

**Jaune :** Soyez attentif si vous pratiquez des activités sensibles au risque météorologique ou exposées aux crues ; des phénomènes habituels dans la région mais occasionnellement et localement dangereux (ex. mistral, orage d'été, montée des eaux) sont en effet prévus ; tenez-vous au courant de l'évolution de la situation.

**Vert :** Pas de vigilance particulière.

## Des repères pour identifier le danger



Vent violent



Pluie-inondation\*



Orages



Neige-verglas



Avalanches



Canicule



Grand froid

\* La Vigilance pluie-inondation est élaborée en collaboration avec le Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement durables.

## Carte de Vigilance météo

[www.meteo.fr](http://www.meteo.fr)



# La vigilance pluie-inondation



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE,  
DU DÉVELOPPEMENT  
ET DE L'AMÉNAGEMENT  
DURABLES



## Du nouveau dans la vigilance météo !

La vigilance pluie-inondation vous renseigne sur les risques de fortes pluies et d'inondations dans votre département.

### Comment ?

La Direction de l'Eau du Ministère de l'Ecologie du Développement et de l'Aménagement durables et Météo-France mettent en commun les observations et les prévisions produites par leurs réseaux pour fournir 24h/24 une information synthétique et accessible à tous.

### 2 sites complémentaires

La carte de Vigilance météo disponible sur [www.meteo.fr](http://www.meteo.fr) indique le niveau de vigilance nécessaire face à la situation météorologique à venir. De même, la carte de Vigilance crues disponible sur [www.vigicrues.ecologie.gouv.fr](http://www.vigicrues.ecologie.gouv.fr) indique le niveau de vigilance requis à l'égard du risque de montées des eaux et de débordements sur les cours d'eau surveillés par l'Etat. En cliquant sur ces cartes, vous accédez à des bulletins de suivi et à des informations détaillées chaque fois que la situation l'exige. N'hésitez pas à cliquer sur la carte et ses départements !



**Carte de Vigilance crues**  
[www.vigicrues.ecologie.gouv.fr](http://www.vigicrues.ecologie.gouv.fr)

# Les bonnes réactions...

# conseils de

*Votre département en orange indique un phénomène dangereux, votre département en Dans ces deux cas, le phénomène est représenté par un pictogramme.*

## Vigilance Orange



Vent violent

- Limitez vos déplacements et renseignez-vous avant de les entreprendre.
- Prenez garde aux chutes d'arbres ou d'objets.
- N'intervenez pas sur les toitures.
- Rangez les objets exposés au vent.



Pluie inondation

- Renseignez vous avant d'entreprendre un déplacement ou toute autre activité extérieure.
- Évitez les abords des cours d'eau.
- Soyez prudent face au risque d'inondations et prenez les précautions adaptées.
- Renseignez-vous sur les conditions de circulation.
- Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée ou à proximité d'un cours d'eau.



Orages

- Soyez prudent, en particulier dans vos déplacements et vos activités de loisirs.
- Évitez d'utiliser le téléphone et les appareils électriques.
- À l'approche d'un orage, mettez en sécurité vos biens et abritez-vous hors des zones boisées.



Neige verglas

- Soyez très prudent et vigilant si vous devez absolument vous déplacer. Renseignez-vous sur les conditions de circulation.
- Respectez les restrictions de circulation et les déviations. Prévoyez un équipement minimum en cas d'immobilisation prolongée.



Avalanches

- Informez-vous de l'état des secteurs routiers d'altitude.
- Conformez-vous aux instructions et consignes de sécurité en vigueur dans les stations de ski et communes de montagne.
- Consultez les bulletins spécialisés de Météo-France, les informations locales et les professionnels de la montagne.



Canicule

- Passez au moins deux ou trois heures par jour dans un endroit frais.
- Rafrâchissez-vous, mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour.
- Adultes et enfants : buvez beaucoup d'eau, personnes âgées : buvez 1,5L d'eau par jour et mangez normalement.
- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes (11h-21h).



Grand froid

- Évitez l'exposition prolongée au froid et au vent et les sorties aux heures les plus froides.
- Veillez à un habillement adéquat (plusieurs couches, imperméable au vent et à la pluie, couvrant la tête et les mains).
- Évitez les efforts brusques.
- Veillez à la qualité de l'air et au bon fonctionnement des systèmes de chauffage dans les espaces habités.
- Pas de boissons alcoolisées.

# comportement

*rouge indique un phénomène très dangereux et exceptionnel.*

## Vigilance Rouge

- Restez chez vous et évitez toute activité extérieure.
  - Si vous devez vous déplacer, soyez très prudent. Empruntez les grands axes de circulation.
  - Prenez les précautions qui s'imposent face aux conséquences d'un vent violent et n'intervenez surtout pas sur les toitures.
- Informez-vous (radio, etc), évitez tout déplacement et restez chez vous.
  - Conformez-vous aux consignes des pouvoirs publics.
  - Respectez la signalisation routière mise en place.
  - Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée ou à proximité d'un cours d'eau.
  - Mettez vos biens à l'abri de la montée des eaux.
- Soyez très prudent, en particulier si vous devez vous déplacer, les conditions de circulation pouvant devenir soudainement dangereuses.
  - Évitez les activités extérieures de loisirs.
  - Abritez-vous hors des zones boisées et mettez en sécurité vos biens.
  - Sur la route, arrêtez-vous en sécurité et ne quittez pas votre véhicule.
- Restez chez vous et n'entrez aucun déplacement.
  - Si vous devez vous déplacer : signalez votre départ et la destination à des proches, munissez-vous d'équipements spéciaux et de matériel en cas d'immobilisation prolongée, ne quittez votre véhicule que sur sollicitation des sauveteurs.
- Évitez, sauf urgence, tout déplacement sur les secteurs routiers d'altitude.
  - Renseignez-vous auprès de la préfecture du département.
  - Respectez strictement les mesures d'interdiction et consignes de sécurité mises en œuvre dans les stations de ski et communes de montagne.
- N'hésitez pas à aider ou à vous faire aider.
  - Passez au moins deux ou trois heures par jour dans un endroit frais.
  - Rafraîchissez-vous, mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour.
  - Adultes et enfants : buvez beaucoup d'eau, personnes âgées : buvez 1,5L d'eau par jour et mangez normalement.
  - Évitez de sortir aux heures les plus chaudes (11h-21h).
- Évitez toute sortie au froid.
  - Si vous êtes obligé de sortir, évitez les heures les plus froides et l'exposition prolongée au froid et au vent, veillez à un habillement adéquat (plusieurs couches, imperméable au vent et à la pluie, couvrant la tête et les mains).
  - Évitez les efforts brusques.
  - Veillez à la qualité de l'air et au bon fonctionnement des systèmes de chauffage dans les espaces habités.
  - Pas de boissons alcoolisées.

# Exemples de dangers météorologiques

## Le vent

Un homme adulte mesurant 1,80 m et pesant 85 kg ne peut rester debout dans une rafale de vent de 120 km/h. Le vent peut briser des arbres ou les déraciner dès que sa vitesse atteint 100 km/h.

## La foudre

Chaque année, Météo-France enregistre 1 million d'impacts de foudre sur le territoire français. Ces éclairs produisent une intense décharge électrique et une énorme quantité de chaleur (température pouvant atteindre 2 à 5 fois celle du Soleil). La foudre peut calciner un arbre, mettre le feu à un bâtiment ou encore causer des lésions très graves, parfois mortelles, à des hommes ou des animaux.

## Les pluies et les inondations

En Septembre 2005, plus de 500 mm de pluie sont tombés en 72h dans le Gard. Ce phénomène, que l'on rencontre tous les 40 ans environ, s'est traduit par des hauteurs d'eau de plus de 4 m par endroit !

## Les avalanches

Lors d'une avalanche, la neige qui dévale une pente peut atteindre une vitesse de l'ordre de 200 km/h. Chaque mètre cube de neige pèse entre 200 et 500 kg. Une avalanche peut tout emporter sur son passage.

## Les routes verglacées

Lorsque la chaussée d'une route est très froide (même si la température est légèrement au-dessus de 0°C), la pluie qui tombe peut se transformer instantanément en glace. Les routes ainsi verglacées sont alors extrêmement dangereuses.

## La canicule

La canicule d'août 2003 a été exceptionnelle par sa durée et son intensité. La température maximale (de l'après-midi) à Paris a dépassé 35°C durant 9 jours consécutifs, tandis que la température minimale (nocturne) restait supérieure à 21°C. Le record absolu de température minimale (nocturne) à Paris a été battu les 11 et 12 août avec 25,5°C.

## Grand froid

Pendant une vague de froid, le corps humain n'est pas sensible qu'à la température. Le vent accentue la sensation de froid et accélère le refroidissement du corps. Une température ressentie de -15°C correspond à :

- une température de l'air de -8°C et un vent de 20 km/h
- ou une température de l'air de -4°C et un vent de 80 km/h.

Les grands froids augmentent les risques sanitaires, en particulier cardio-vasculaires et pulmonaires des personnes sensibles.

Météo-France

1, quai Branly  
75340 Paris Cedex 07

Tél : 01 45 56 71 71

Fax : 01 45 56 71 11

[www.meteo.fr](http://www.meteo.fr)

Météo-France est certifié  
ISO 9001-2000 par BVQI



Ministère de l'Ecologie  
du Développement  
et de l'Aménagement durables

Direction de l'Eau  
20 avenue de Ségur  
75007 Paris  
Tél. : 01 42 19 13 18  
Fax : 01 42 19 13 33

[www.developpementdurable.gouv.fr](http://www.developpementdurable.gouv.fr)



**METEO FRANCE**  
Toujours un temps d'avance